

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	04/04/2023	L'an deux mil vingt-trois, le mardi onze avril, à 19h30 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	10	
Absents	1	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absent : Valérie DION.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 15-2023 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Maire rappelle le budget est l'acte par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année N.

Les modalités d'élaboration, de vote et de contrôle sont organisées par la loi du 2 mars 1982.

Vu les articles L. 1612-1, L 1612-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges de gestion générale	194 800,00 €
012	Charges de personnel	218 100,00 €
014	Atténuation de produits	11 900,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	98 680,00 €
66	Charges financières	2 800,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	17 050,00 €
023	Virement à la section d'investissement	110 014,86 €
TOTAL		653 844,86 €

Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/04/2023
037-213700826-20230411-DCM_15_2023-DE

Recettes

Article	Libelle	BP 2023
013	Atténuation des charges	1 500,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	190 005,86 €
70	Ventes prod.fabr.,prest.serv.,march	87 050,00 €
73	Reversement sur recettes	233 650,00 €
74	Subventions d'exploitation	128 639,00 €
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00 €
TOTAL		653 844,86 €

Section d'Investissement

Dépenses

Opération/ Chapitre	Libellé	RAR	BP 2023	Total inscriptions 2023
001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	95 007,60 €	95 007,60 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €
op. 100	VOIRIE	4 423,63 €	34 900,00 €	39 323,63 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	4 423,63 €	34 900,00 €	39 323,63 €
op. 125	COLOMBARIUM	0,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	0,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
op. 72	EQUIPEMENTS	0,00 €	60 600,00 €	60 600,00 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	0,00 €	60 600,00 €	60 600,00 €
op.74	BATIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	83 500,00 €	83 500,00 €
Dont 21	Immobilisations corporelles	0,00 €	83 500,00 €	83 500,00 €
TOTAL		4 423,63 €	291 757,60 €	296 181,23 €

Recettes

Chapitre	Libellé	RAR	BP 2023	Total inscriptions 2023
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	110 014,86 €	110 014,86 €
10	Apports, dotations et réserves	0,00 €	139 431,23 €	139 431,23 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	11 185,14 €	11 185,14 €
040	Opérations d'ordre	0,00 €	17 050,00 €	17 050,00 €
op.74	BATIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	18 500,00 €	18 500,00 €
Dont 13	Subvention	0,00 €	18 500,00 €	18 500,00 €
TOTAL		0,00 €	296 181,23 €	296 181,23 €

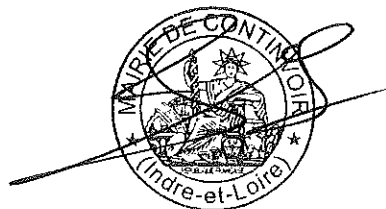
RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2023 037-213700826-20230411-DCM_15_2023-DE

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 arrêté en dépenses et en recettes à :
 - o 653 844,86 € en section de fonctionnement
 - o 296 181,23 € en section d'investissement

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le 13/04/2023
Vu sa transmission en s/Préfecture
le 13/04/2023
Affiché le 13/04/2023

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2023 037-213700826-20230411-DCM_15_2023-DE

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2023 037-213700826-20230411-DCM_15_2023-DE